

MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATEGIQUE INFORMATIQUE

FICHE N°8

EXAMENS PROFESSIONNELS DE QUALIFICATIONS PSE

Le Secrétariat Général a la charge de l'organisation des examens professionnels de vérification d'aptitude aux fonctions de PSE traditionnel, de PSE concepteur réalisateur d'applications (CRA) et de PSE experts réseaux (ER), qui ont lieu en moyenne tous les deux ans. Ces qualifications PSE sont ouvertes aux agents A et B.

Des préparations à ces examens sont mises en place par l'IGPDE, opérateur de formations interministériel, qui prévoient une formation par correspondance et des formations en présentiel.

Les conditions d'accès à ces examens

Les conditions statutaires d'accès à ces 3 qualifications sont identiques : elles sont ouvertes aux agents de catégorie A et B ayant exercé des fonctions de programmeur, de pupitreux, de chef-programmeur ou d'analyste.

Ces examens comportent chacun deux épreuves écrites d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

Pour les trois qualifications PSE, les épreuves, écrites et orale, sont de même nature avec toutefois des sujets orientés, pour l'épreuve écrite n°2, vers les spécificités de chacune des qualifications.

Pour être admis à l'un de ces examens qualifiants, le candidat doit obtenir la moyenne à l'épreuve orale.

S'agissant d'un examen qualifiant et non d'un concours, il n'y a pas de quotas déterminés tant pour l'admissibilité que pour l'admission. L'affectation et l'attribution de la prime technique est examinée au sein de la Direction de l'agent qualifié.

Les préparations de l'IGPDE

Les préparations organisées par l'IGPDE à ces trois examens, comportent un enseignement à distance et une formation en présentiel sous forme de stages.

Le programme des préparations IGPDE aux examens PSE s'articule, pour toutes les préparations, autour, d'une part, d'une approche environnementale, juridique et administrative du métier de PSE ; et d'autre part, autour d'une approche métier du système d'exploitation selon la qualification choisie.

Particularité pour la préparation à l'examen de PSE traditionnel : l'organisation des entraînements à l'oral se trouve subordonnée à la sélection d'un nombre suffisant de candidats pour le système d'exploitation choisi. Ainsi, les candidats qui font le choix des systèmes GCOS et MVS, peu choisis à l'examen, ne peuvent souvent accéder à une formation complète.

Eléments chiffrés

	PSE CRA				PSE TRAD				PSE ER			
	TTES DIRECT IONS	DGFIP	TTES DIRE CTIO NS	DGFIP	TTES DIRE CTIO NS	DGFIP	TTES DIRE CTIO NS	DGFIP	TTES DIRE CTIO NS	DGFIP	TTES DIRE CTIO NS	DGFIP
EXAMENS	2008		2010		2009		2011		2008		2010	
nbre inscrits	123	88	161	116	108	83	177	131	80	53	81	56
nbre présents	83	61	117	88	72	58	112	88	51	34	56	40
nbre admissibles	26	18	35	24	29	20	17	14	15	10	14	7
nbre admis	13	8	19	11	21	14	16	14	8	5	6	3
PREPARATIONS IGPDE												
nbre inscrits	NC	NC	NC	112	NC	NC	NC	34	NC	NC	NC	77
prochaines sessions	2013				pas de session en 2012				2012 (écrit oct-12)			

NB :

- Les dates des prochaines sessions restent à confirmer par le SG
- 101 inscrits à la préparation PSE ER actuellement en cours en vue de l'examen 2012
- inscriptions préparation PSE CRA ouverte jusqu'au 15/02/2012

Toutes filières confondues (TRAD, CRA et ER), la part de la DGFIP au sein du MINEFI, pour les dernières sessions de 2010 et 2011, se situe à 72% pour les inscrits alors qu'elle est légèrement en retrait pour les admis avec 65%. Pour les PSE CRA et ER la part des admis pour la DGFIP est respectivement de 58% et de 50% alors qu'il monte à 87% pour les PSE TRAD.

Analyse des rapports de jury

Il ressort de l'analyse des rapports des jurys de ces examens, que le niveau constaté des candidats des dernières sessions est plutôt insuffisant pour les épreuves écrites et hétérogène pour l'épreuve orale.

Le jury s'interroge sur la préparation des candidats et souligne le fait que pour certains d'entre eux, qui ont fait le choix de systèmes d'exploitation les moins demandés, celle-ci n'est pas dispensée faute de participants suffisants.

Optimisation des préparations

La DGFIP est la direction qui présente le plus de candidats à ces examens mais qui, proportionnellement, a moins de reçus que les autres directions. Il n'y a cependant pas de baisse de fréquentation comme constaté pour l'examen PAU, mais le taux de réussite de ces agents reste faible (environ 10% des inscrits sont admis). Les préparations existantes, organisées par l'IGPDE, doivent être examinées en fonction des remarques des jurys, notamment sur les manques liés aux préparations subordonnées au nombre de participants (et sans doute en raison de la difficulté de trouver un formateur dans les domaines peu demandés).

Le SSI se rapprochera de l'IGPDE pour réfléchir aux conditions d'un renforcement et/ou d'une adaptation des préparations actuelles proposées par l'Institut. Un groupe de travail associant des PSE et des formateurs pourraient utilement être mis en place.